Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260309-DCA20260304_3-DE

CCAS DE BRIE
35150 BRIE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars à 20h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué le 26 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno PELLETIER.

Présent(e)s : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Christine GANTELET, Michelle BORDELET, Monique PELTIER, Maryvonne GUENE, Aurélie VERRON, Peggy DERSOIR, Marie-Thérèse BOUCHARD

Absent(e)s : Mélanie VINEZ

Excusé(e)s : Aline PERRIN pouvoir à Christine GANTELET

Secrétaire de séance : Christine GANTELET

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2025 est validé à l'unanimité

3/ Attribution des subventions 2026 - Secours Catholique

Mme la Vice-Présidente, présente aux membres du conseil d'administration du CCAS les demandes de subventions.

1) **SECOURS CATHOLIQUE**

La vice-présidente du Conseil d'Administration présente la demande de subvention du Secours Catholique.

En 2023, le CCAS a accordé une subvention de 173.40 euros
En 2024, le CCAS a accordé une subvention de 176.80 euros

Proposition pour 2026 :
- **175 euros**

➢ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité
- **Autorise le Président du CCAS à accorder une subvention de 175 € au Secours Catholique.**

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le : 09/03/2026
- la réception en Préfecture le : 09/03/2026
- la publication le : 09/03/2026
Le Président, Bruno PELLETIER

DCA 20260304-3

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, B. PELLETIER